



© Aneta Jungirova

SELON LA DÉFINITION MÉDICALE, UNE DYSPLASIE EST UNE ANOMALIE DE DÉVELOPPEMENT D'UN ORGANE À L'ORIGINE DE MALFORMATION OU DE DÉFORMATION ENTRAÎNANT UNE ALTÉRATION DU FONCTIONNEMENT DE CET ORGANE. LA DYSPLASIE LA PLUS CONNUE CHEZ LE CHIEN EST CELLE DE LA HANCHE MAIS IL EXISTE ÉGALEMENT DES DYSPLASIES DE L'ÉPAULE OU DU COUDE.

Toutes les races de chien sont concernées par la dysplasie de la hanche, néanmoins certaines races sont plus touchées que d'autres. Si cette affection articulaire est plus fréquente chez les chiens de grand format (berger allemand, labrador retriever, golden retriever, retriever de la baie de Chesapeake, rottweiler, mâtin de Naples, dogue de Bordeaux, saint-bernard, bobtail, bouvier bernois...), les chiens de format moyen ou petit ne sont pas épargnés (bulldog anglais, caniche, cocker, épagneul breton, springer...).

Une maladie héréditaire évoluant de façon progressive

La dysplasie est une affection évolutive dont le point de départ est une déformation d'une partie de l'articulation qui fait que la tête du fémur ne s'emboîte plus parfaitement dans la cavité du bassin et que l'articulation « prend du jeu ». Il s'agit généralement d'un relâchement des tissus mous stabilisateurs de l'articulation

(ligaments et capsule articulaire) et/ou d'une malformation d'une pièce osseuse (acétabulum pas assez profond, évasé ou aplati ; tête du fémur trop petite, plate ou irrégulière). L'articulation effectue alors des mouvements d'une amplitude anormale et se déforme progressivement. Il est fréquent que la tête fémorale se luxe, c'est-à-dire sorte de la cavité acétabulaire. La dysplasie entraîne presque toujours des lésions d'arthrose secondaire car le frottement anormal entre les os use le cartilage qui protège la surface osseuse. Une ou les deux hanches peuvent être atteintes, à des stades d'évolution parfois différents.

La dysplasie de hanche du chien est une maladie héréditaire mais contrairement aux maladies génétiques classiques son éradication par la sélection est difficile pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle est liée à plusieurs dizaines de gènes, ce qui rend impossible la mise au point d'un test ADN de dépistage systématique, celui-ci reposant sur l'identification d'un seul

gène responsable d'une maladie. De plus, tous les animaux porteurs des anomalies génétiques n'expriment pas la maladie. Enfin, les conditions de vie sont également impliquées dans l'apparition de la dysplasie de la hanche chez le chien : une activité physique intense (les traumatismes répétés fragilisent l'articulation) et une alimentation déséquilibrée (trop riche en énergie, à l'origine d'un surpoids ou d'une obésité, ou en calcium principalement) par exemple sont des facteurs favorisant de l'apparition de la maladie.

La dysplasie n'est pas congénitale : les chiens naissent avec des hanches normales et la déformation se produit pendant la phase de croissance.

Des symptômes assez caractéristiques

Les premiers symptômes apparaissent généralement entre 6 et 12 mois, parfois beaucoup plus tôt (dès 4-6 semaines) ou plus tard (après 6 ans).

Les symptômes de la dysplasie de la hanche sont assez caractéristiques chez le chiot et le jeune chien : manque de coordination sur les postérieurs (course « en lapin », les deux pattes arrière avancent en même temps et non de façon décalée) et démarche chaloupée (dandinement de l'arrière-train). Chez le chien adulte ou âgé, les symptômes sont essentiellement liés à l'arthrose secondaire : raideur, boiterie des membres postérieurs (surtout marquée à froid), réticence à courir et à sauter, difficultés à se lever et à se coucher, à monter des escaliers, etc. On peut également noter une fonte musculaire au niveau des fesses et des cuisses et une proéminence des os du bassin.

Le chien dysplasique ne présente généralement pas de douleur spontanée au niveau de l'articulation ; en revanche, la manipulation de celle-ci peut être douloureuse.

Un diagnostic radiographique

Le diagnostic ne peut être confirmé que par un vétérinaire. Il repose essentiellement sur l'observation de la démarche et des postures, un examen orthopédique (réalisé sur l'animal vigile ou anesthésié) et un examen radiographique. Il n'existe toutefois aucune corrélation entre la gravité des lésions et les symptômes : certains chiens très dysplasiques sur les radios ne présentent aucun symptôme alors que d'autres, peu dysplasiques, sont pourtant très handicapés.

Il est fortement conseillé d'effectuer une radiographie des hanches dès l'âge de 4 mois chez les chiens appartenant à une race prédisposée à la dysplasie afin de mettre en place un traitement visant à protéger leurs articulations le plus tôt possible, avant l'apparition des lésions d'arthrose. Si les radiographies sont destinées à une notation officielle de dépistage, elles doivent être effectuées sous anesthésie générale, afin d'avoir une position parfaite pour les mesures officielles, à partir de l'âge de 12 ou 18 mois (voir encadré).

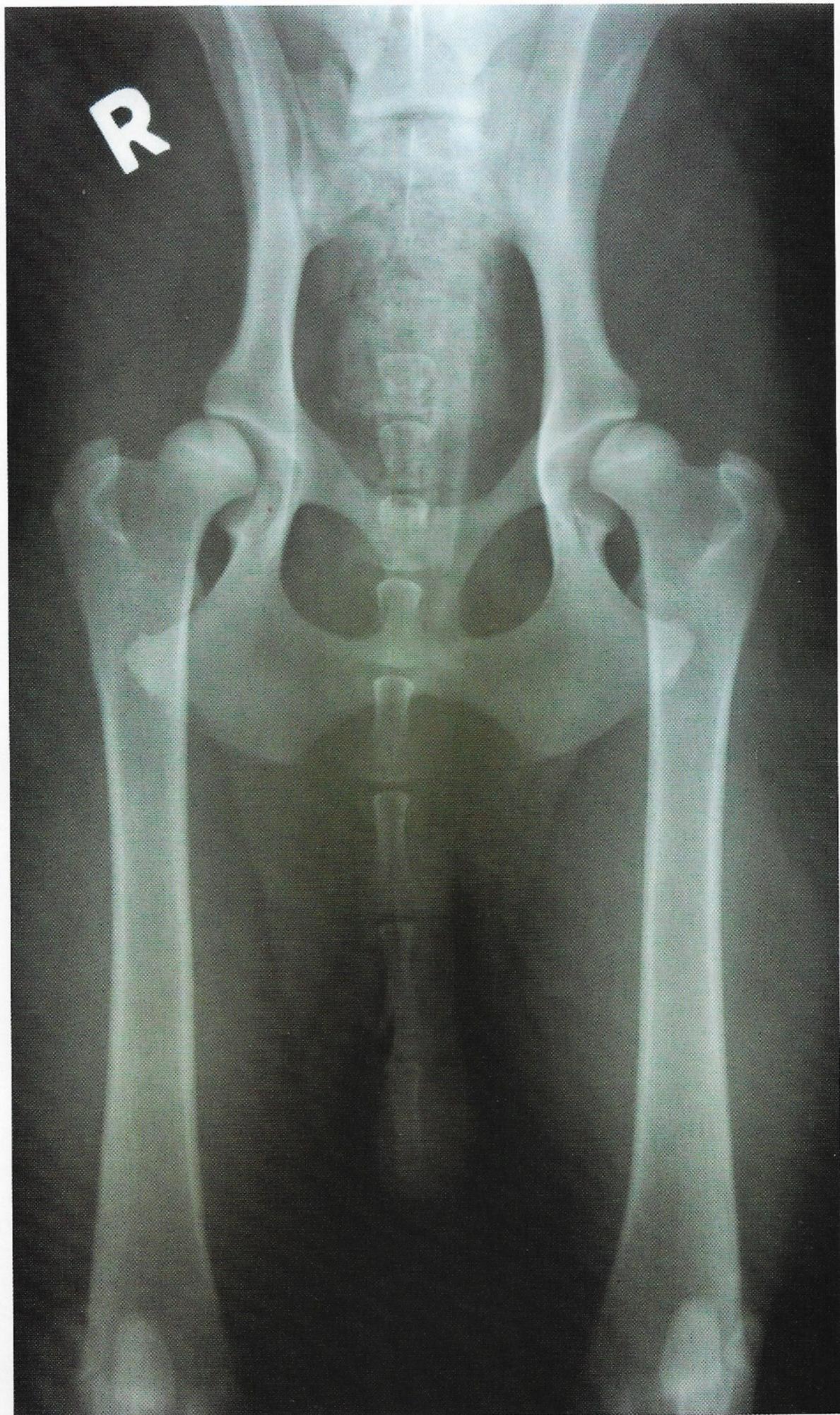
Plusieurs axes de traitement

Le traitement de la dysplasie repose sur des mesures hygiéniques, médicales et éventuellement chirurgicales. Il doit être adapté à l'âge du chien et au degré de dysplasie.

Les mesures hygiéniques concernent la surveillance du poids grâce à une alimentation et une activité physique adaptées, particulièrement pendant la croissance. Pour les chiens qui aiment l'eau, la nage permet de développer la musculature sans

RAPPELS anatomiques

La hanche correspond à l'articulation entre le membre postérieur et le bassin. Elle est formée par une cavité articulaire du bassin, appelée cotyle ou acétabulum, dans laquelle vient s'articuler la tête du fémur (os de la cuisse). La cavité articulaire est située au niveau du coxal, un os plat formé par la fusion de l'ilium, du pubis et de l'ischium. La dysplasie de la hanche est donc une dysplasie coxo-fémorale. La stabilité de l'articulation est assurée par la capsule articulaire et les ligaments qui maintiennent les os en contact. Les tendons et les muscles produisent les mouvements (dans les trois plans de l'espace) tout en protégeant l'articulation.



Le diagnostic de la dysplasie de la hanche repose sur la réalisation d'une radiographie. DR

peser sur les articulations. Quelques gestes simples permettent d'améliorer le confort du chien dysplasique : éviter les sauts, les escaliers, les courses, les jeux brutaux, les sols glissants, prévoir un couchage confortable, etc.

Le traitement médical consiste en l'administration d'antalgiques et d'anti-inflammatoires en cures plus ou moins longues (toujours sur avis et prescription vétérinaire). Ils ont pour but de soulager la douleur et d'atténuer les symptômes mais ils ne peuvent en aucun cas « soigner » la dysplasie. Il existe également de nombreux médicaments chondroprotecteurs dont le rôle est de ralentir l'évolution de l'arthrose en préservant le cartilage de l'articulation. Plusieurs traitements chirurgicaux sont possibles. La symphysiodèse pubienne (blocage de la croissance d'une partie du bassin) et la triple ostéotomie du bassin (découpe des os du bassin afin de recréer une articulation normale) sont des chirurgies pratiquées sur les jeunes chiens, visant à améliorer le recouvrement des têtes fémorales par le cotyle. La résection tête-col fémoral, uniquement réalisée sur des chiens de petit format, consiste à enlever l'articulation afin d'éliminer les contacts osseux douloureux. La prothèse de hanche est encore peu pratiquée. D'autres interventions permettent de soulager le chien des douleurs articulaires liées à l'arthrose (dénervation de la capsule articulaire) ou à la contracture des muscles associée à la maladie (myotomie des pectinés).

Radiographie officielle de dépistage de la dysplasie de la hanche

Les clubs de race sont nombreux à exiger un dépistage systématique de la dysplasie de la hanche, pour confirmer le chien ou le déclarer apte à la reproduction. Il peut se faire à partir de l'âge de 12 ou 18 mois selon les races, grâce à la réalisation d'une radiographie officielle de dépistage dont la procédure est bien codifiée : le chien doit être anesthésié et placé en position standardisée (allongé sur le dos et avec une traction symétrique sur les membres postérieurs) afin de permettre la réalisation des mesures officielles. La lecture de ces radios est effectuée par un vétérinaire agréé par le club de race. Elle consiste à apprécier la forme des têtes fémorales, le recouvrement de

la tête fémorale par l'acétabulum et la congruence (rapport entre les surfaces articulaires) de l'articulation, à repérer les éventuels signes visibles d'arthrose et la laxité de l'articulation. Les grades vont de A à E (du moins au plus grave). Si les deux hanches sont atteintes, le degré est fixé par la hanche la plus atteinte. Les chiens classés A et B sont considérés comme non dysplasiques au plan radiographique, les autres comme dysplasiques (C à E). Tous les chiens confirmés, qu'ils soient dysplasiques ou non, sont autorisés à la reproduction au LOF mais seuls les chiens indemnes peuvent valider leurs cotations. Il est toutefois fortement déconseillé de faire reproduire des chiens dysplasiques.

En conclusion, la dysplasie de la hanche est une affection potentiellement très handicapante pour le chien. Elle doit être détectée et prise en charge le plus tôt possible afin d'en limiter les conséquences. Même si le facteur héréditaire n'est pas seul en cause (une alimentation et une activité physique inadaptées pendant la période de croissance favorisent l'apparition de la maladie), il est préférable d'écarter de la reproduction les chiens dysplasiques.

Anne Thébault

Juridique

La dysplasie de la hanche fait partie des vices rédhibitoires et une action en justice peut être entamée par l'acquéreur d'un chien qui en serait atteint. Mais l'apparition de cette maladie est tardive (de 6 à 12 mois, voire davantage selon la race), ce qui rend difficile la procédure, le diagnostic ne pouvant être établi avant la vente de l'animal ou dans les délais impartis.



© Tina Rencj

Un exercice physique intense pendant la croissance peut favoriser l'apparition de la dysplasie de la hanche.